

# INSPECTION DES SYSTEMES DE REFRIGERATION, DE CLIMATISATION ET DES POMPES A CHALEUR REVERSIBLES

*Réduire la consommation d'énergie et optimiser la performance de vos installations*



## VOS ENJEUX

En vue de réduire la consommation d'énergie de vos installations, et d'améliorer leurs performances, les systèmes de climatisation et les pompes à chaleur réversibles font désormais l'objet d'une inspection obligatoire.

**La directive 2002/91/CE a introduit à travers son article 10 l'obligation d'inspection périodique des systèmes de climatisation et de réfrigération d'une puissance frigorifique supérieure à 12 kW.**

La première inspection doit avoir lieu dans l'année qui suit la mise en service des installations neuves ou les remplacements.

### Systemes soumis à l'inspection :

**Systemes simples** : systèmes de climatisation et pompes à chaleur réversibles dont la puissance frigorifique nominale utile est supérieure à 12 kW et qui sont utilisés pour satisfaire les exigences de confort des occupants;

**Systemes complexes** : systèmes de réfrigération, systèmes de climatisation et pompes à chaleur réversibles dont la puissance frigorifique nominale utile est supérieure à 12 kW et qui sont utilisés pour satisfaire les exigences frigorifiques d'un process.

## NOTRE OFFRE

**Nos inspecteurs certifiés vérifient vos installations de réfrigération, de climatisation et pompes à chaleur réversibles en quatre étapes :**



### **Inspection documentaire**

Collecte et vérification d'informations et de documents relatifs au site et au système



### **Evaluation du rendement**

Evaluation de la performance énergétique de vos installations



### **Evaluation du dimensionnement**

Vérification du dimensionnement vis à vis des exigences de rafraîchissement ou de refroidissement



### **Fourniture des recommandations**

Portant sur le bon fonctionnement et les améliorations possibles



## POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS AVEC L'UGAP ?

- Un nombre important de prestations disponibles : plus de 40 contrôles et diagnostics réglementaires accessibles
- Des prix attractifs pour optimiser le coût de vos vérifications réglementaires
- Un accès rapide et simple : pas de convention, un bon de commande annuel à valider sur [ugap.fr](http://ugap.fr)
- Une qualification systématique de vos besoins par des conseillers Bureau Veritas

## BUREAU VERITAS, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE

### Votre partenaire National

Bureau Veritas est un des leaders du marché de l'inspection des systèmes frigorifiques en France

### Expertise technique et réglementaire

Nos inspecteurs ont une parfaite connaissance des différentes configurations d'installations dédiées au confort et au processus. Ils sont tous certifiés par un organisme accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17024.

### Des outils dédiés

Bureau Veritas dématérialise ses rapports et vous offre des rapports synthétiques, simples à lire et consultables dès l'issue de la vérification de vos équipements.

## PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

**Vérifications réglementaires<sup>(1)</sup>** : Installations électriques, Installations Gaz, appareils de levage, ascenseurs, moyens de secours incendie...



<sup>(1)</sup> Bureau Veritas Exploitation est accrédité par le Comité français d'accréditation (Accréditation Cofrac Inspection, N°3-1335, liste des implantations et portée disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))